PREVENTION & SECURITE

02/10/2020

Procédure cas COVID / intégration MESURES COVID SCIENSANO

En relation au COVID 19 – Voici la procédure à suivre si l'on développe des symptômes alors que l'on n'est pas à l'école.

1. **Je suis malade → je reste à la maison**

Un enfant ou un adulte présentant des signes cliniques doit rester à la maison et contacter son médecin traitant :

S'il présente **au moins un des symptômes** suivants sans autre cause évidente :

- fièvre
- toux
- difficultés respiratoires
- douleur thoracique
- perte de goût et/ou d'odorat sans cause apparente

S'il présente **au moins deux des symptômes** suivants sans autre cause apparente :

- douleurs musculaires
- fatigue
- rhinite
- maux de gorge
- maux de tête
- perte d'appétit
- diarrhée aqueuse

OU

Une aggravation des symptômes respiratoires chroniques (personnes qui ont un asthme chronique, toux chronique,…)

2. **Je suis malade à l'école → comment ça se passe ?**

Pour les adultes :

J'arrête mon travail en informant mon supérieur et je rentre immédiatement chez moi. Je contacte mon médecin traitant qui décidera de la suite. Pas de passage à l'infirmerie, sauf urgence vitale !

Pour les élèves :

- un élève malade est envoyé à l'infirmerie. L'infirmerie décidera en fonction des symptômes s'il doit être placé en « zone de quarantaine ».
- l'élève placé en zone de quarantaine devra être repris le plus rapidement possible par les parents.
- les parents de l'élève malade devront contacter leur médecin traitant qui décidera de la suite en fonction du niveau scolaire de l'enfant (test, certificat médical, quarantaine…).

3. Conséquences pour un enfant ayant des symptômes COVID-19 en fonction du niveau scolaire

3.1. Maternelle :

On ne teste plus systématiquement les enfants de moins de 6 ans sauf dans certains cas (voir avec votre médecin traitant).

Si pas de test : retour à l'école suivant l'avis médical défini par le certificat médical.

Si l'enfant a subi un test :

- Si le résultat est négatif → retour suivant l'avis médical défini par le certificat médical.
- Si le résultat est positif → quarantaine et retour possible 7 jours après la date du test s'il n'a plus eu de fièvre les 3 derniers jours et s'il y a une amélioration de l'état de santé.

3.2. Primaire :

Un test doit être effectué → tant que les résultats ne sont pas connus, l'enfant doit rester à la maison.

- Si test négatif, retour suivant l'avis médical défini par le certificat médical. Pas de quarantaine.
- Si test positif, quarantaine et peut revenir 7 jours après la date du test s'il n'a plus eu de fièvre les 3 derniers jours et s'il y a une amélioration de l'état de santé.

3.3. Secondaire :

Un test doit être effectué → tant que les résultats ne sont pas connus, l'élève doit rester à la maison.

- Si test négatif, retour suivant l'avis médical défini par le certificat médical. Pas de quarantaine.
- Si test positif, quarantaine et peut revenir 7 jours après la date du test s'il n'a plus eu de fièvre les 3 derniers jours et s'il y a une amélioration de l'état de santé.

4. Quelles sont les conséquences s'il y a un cas positif dans la classe ?

4.1. Pour le maternelle et le primaire:

- La classe poursuit ses activités normalement tout en informant les parents d'un cas ;
- Pas de test et de quarantaine pour les autres élèves et professeurs de la classe ;
- Il faut rester attentif aux symptômes des élèves et adultes de la classe. S'ils développent des symptômes, ils devront se mettre en quarantaine, se faire tester et avertir l'école du résultat.

Seule exception pour la maternelle : si le professeur est positif, la classe sera automatiquement en quarantaine.

4.2. Pour le secondaire :

a) Contact à faible risque

Pour les élèves et les professeurs qui ont eu un contact à faible risque avec la personne testée positif, c.-à-d. :

- Port du masque correctement placé lorsque l'on est à moins d'1m50
- Il n'y a pas eu de contact physique avec la personne positive

Implications du contact à faible risque :

- Ils peuvent poursuivre leurs activités normalement. L'école informe les parents et le professeur d'un cas en classe ou dans le groupe ;
- Pas de test et pas de quarantaine;
- Il faut rester attentif aux symptômes. S'ils développent des symptômes, ils devront se mettre en quarantaine, se faire tester et avertir l'école du résultat.

b) Contact à haut risque

Pour les élèves et les professeurs qui ont eu un contact à haut risque avec la personne positive c.-à-d. :

- Que la personne a été en contact à moins d'1m50 sans masque pendant plus de 15 minutes avec le cas positif (à la cantine par exemple) ;
- La personne a eu un contact physique avec une personne testée positif.

Implications du contact à haut risque :

- Ils doivent se mettre en quarantaine et subir un test 5 jours après le dernier contact à haut risque (*si la personne déclare des symptômes pendant les 5 jours, elle devra se faire tester immédiatement*).

- Si le test est négatif : la personne doit rester à la maison pendant 7 jours à compter du dernier contact à haut risque qu'elle a eu.
- Si le test est positif, la personne est en quarantaine 7 jours (au minimum) à compter de la date du test. Si durant les 3 derniers jours de cette période la personne n'a pas eu de fièvre et présente une amélioration de l'état de santé, la quarantaine prend fin.

5. Mesures à partir de deux cas en classe

5.1. Pour le maternelle et le primaire

- Fermeture de la classe si les deux cas semblent liés entre eux et mise en quarantaine ;
- L'ensemble de la classe en primaire est testée, professeur compris.
- Pour la maternelle, l'enfant est testé seulement s'il présente des symptômes. Le professeur doit être testé.
- La durée de la quarantaine dépendra des résultats du test de chacun.

Soit le test est négatif :
la personne doit rester à la maison pendant 7 jours à compter du dernier contact en classe avec la personne positive.
Soit le test est positif :
la quarantaine est prolongée de 7 jours (au minimum) à compter de la date du test. Si durant les 3 derniers jours de cette période la personne n'a pas eu de fièvre et présente une amélioration de l'état de santé, la quarantaine prend fin.

Tant que les résultats ne sont pas connus, la personne doit rester à la maison

5.2. Pour le secondaire

Il y aura fermeture de classe si et seulement si les deux cas de la classe / groupe n'ont pas été reconnus comme ayant eu un contact à haut risque. (Voir point 4.2)

Si aucun lien ne peut être prouvé entre les deux cas positifs :

- Fermeture de classe :
  - La classe et mise en quarantaine et doit être testée, professeur compris.
  - La durée de la quarantaine dépendra des résultats du test de chacun.

Soit le test est négatif :
la personne doit rester à la maison pendant 7 jours à compter du dernier contact en classe avec la personne positive.

Soit le test est positif :
la quarantaine est prolongée de 7 jours (au minimum) à compter de la date du test. Si durant les 3 derniers jours de cette période la personne n'a pas eu de fièvre et présente une amélioration de l'état de santé, la quarantaine prend fin.

Tant que les résultats ne sont pas connus, la personne doit rester à la maison.

6. Mesures en cas d'un cas dans le ménage (un parent, un frère ou une sœur)

Lorsqu'il y a un cas positif dans le ménage, on considère que toutes les personnes du ménage ont eu un contact à haut risque avec le cas positif.

Ceci veut dire que chacun devra se mettre en quarantaine et se faire tester *(sauf pour les enfants de moins de 6 ans = test seulement si développement de symptômes ou enfant vulnérable*).

La période de la quarantaine va dépendre de plusieurs facteurs tels que les contacts avec la personne positive, la durée de sa maladie, le résultat du test…

Pour cette partie, nous vous encourageons vivement à consulter votre médecin traitant.

7. <u>Que se passe-t-il pour la classe de l'élève si un frère ou un parent est positif?</u>

- Seul l'élève concerné est mis en quarantaine et testé.
- La classe continue son activité normalement.

8. <u>Un élève a été en contact avec un élève qui a eu un contact à haut risque avec une personne testée positive au COVID-19</u>

- Aucune mesure à prendre pour cet élève.

9. <u>Une personne dans la famille présente des symptômes et elle a été testée. Est-ce que le reste de la famille doit se mettre en quarantaine préventivement avant le résultat du test ?</u>

- Non, la quarantaine pour les autres membres de la famille ne commence que lorsqu'on a les résultats du test et/ ou si on a des symptômes COVID (**sauf indication contraire du médecin** via un certificat médical, dans le cadre d'une vulnérabilité par exemple !).